



AUGMENTATION DE CAPITAL DE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE (S.A.S.U.)

ATTESTATION DE LA SOCIETE

Objet : augmentation de capital de la société SAS D'ARCHITECTURE A26 BLM

Je soussigné(e)	SARL OBE 26 ARCHITECTURE 26
agissant en ma qualité de	Associé unique
de la S.A.S.U.	SAS D'ARCHITECTURE A26 BLM
	167 RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS
au capital de	33 100 €, actuellement en cours d'augmentation

certifie au vu des documents ci-joints :

- P.V. de décision de l'associé unique 24 mai 2023, qui a décidé de l'augmentation de capital de sa société de 33 100 € à 35 600 €,

- originaux des bulletins de souscription,

que l'augmentation de capital est devenue définitive et a été faite conformément aux dispositions du code de commerce, publication ayant été requise et les différentes formalités ayant été respectées.

Fait à PARIS, le 29 juin 2023

(signature du Président Directeur Général, du Directeur Général ou du Président du Directoire)

CIC Crédit Industriel et Commercial
Succursale RASPAIL 10621
202, bd Raspail - 75014 PARIS